

Étymologie "populaire" et construction du savoir lexical

Marie-José Béguelin, Universités de Neuchâtel et de Fribourg¹

Résumé: L'étymologie populaire, dite aussi "fausse" étymologie, a souvent été considérée dans la littérature linguistique comme un phénomène marginal, à mettre au compte d'une pathologie langagière. On peut cependant montrer que l'opposition entre étymologie savante et étymologie populaire n'a rien d'absolu. Dans tous les cas, elle ne recoupe pas l'opposition "vrai/faux", l'attribution de ces labels étant particulièrement délicate en matière de rattachements lexicaux. L'étymologie populaire est abordée ici sous deux de ses aspects. Le premier touche aux conditions de manifestation de ce que certains auteurs ont appelé "l'instinct étymologique" (lapsus, répétitions, définitions, questions, stratégies argumentatives...). Le second aspect concerne les procédures-types de l'étymologie non scientifique en français: tendance à l'assimilation des homophones et des paronymes; pratique inaboutie de l'analyse morphologique; privilège accordé à la composition sur la dérivation; tendance à refuser l'arbitraire linguistique... Bien qu'elles aillent à l'encontre des principes d'analyse admis par la linguistique moderne, ces procédures sont révélatrices de la manière dont les locuteurs gèrent cognitivement, mais aussi conversationnellement, un savoir lexical qui, par définition, est très vaste et en perpétuelle mutation.

Traditionnellement, le terme d'*étymologie populaire* qualifie le fait de rapprocher — consciemment ou non — deux unités lexicales entre lesquelles il n'existe pas de lien morpho-sémantique historiquement avéré. En français moderne, un tel rapprochement affecte les mots *payer* et *péage*: le second est régulièrement interprété aujourd'hui comme un dérivé déverbal, avec le sens de "fait de *payer*, lieu où l'on *paye*" — et non plus avec celui de "droit de mettre le *pied*", conformément au sens de l'étymon latin *pedaticum*. Au plan formel, la réinterprétation se manifeste dans la tendance, sensible notamment dans la jeune génération, à prononcer [pEjaJ] au lieu de [pEaJ]; occasionnellement, elle se concrétise aussi dans une graphie non standard *payage*.

Dans la mesure où ses effets sont susceptibles d'être entérinés par une collectivité parlante, l'étymologie populaire a été envisagée, dans les traités de linguistique, comme une source de changement diachronique: changement sémantique ou formel, parfois les deux. Toutefois, on sait que l'étymologie populaire se réalise en synchronie, dans un état de langue donné, compte non tenu de l'histoire de l'idiome concerné. L'étymologie populaire ne vise donc pas — ou du moins pas forcément — une vérité historique. Elle est l'oeuvre tantôt de sujets qui "cherchent à écrire l'histoire sans archives", selon la jolie formule de Chauveau, 1991, tantôt de sujets qui tentent, simplement, de déceler une organisation au sein des unités lexicales qu'ils manient, en vue d'un bénéfice qui peut être cognitif symbolique, argumentatif. Pour ce faire, ils agissent, si l'on peut dire, avec les moyens du bord, et sans le soutien d'une enquête scientifique.

Le terme de "populaire", qui entre en contraste avec "scientifique", n'est certes pas innocent: son contenu sociolinguistique se charge de connotations dépréciatives, voire méprisantes sous la plume de certains auteurs (pour plus de détails, cf. [Reichler-Béguelin 1993]). Souvent qualifiée de "fausse" étymologie, l'étymologie populaire est opposée à l'étymologie savante qui, sur la base d'une démarche axiomatisée et d'une documentation aussi exhaustive que possible, prétend établir la filiation historique effective des mots et des significations. Il n'y a pas, il faut le relever, d'étymologie "populaire" s'il n'existe pas en parallèle une tradition savante: avant l'instauration de la

¹ Une version préparatoire de la présente étude est parue dans les *Annales* de l'Université de Neuchâtel (Année 1992-1993).

méthode historique en sciences du langage, l'étymologie populaire se confondait avec l'étymologie tout court.

La distinction entre étymologie savante et étymologie populaire mérite qu'on s'y attarde un instant. S'agit-il véritablement d'un contraste tranché entre, d'un côté, une activité scientifique solide, et, de l'autre, une démarche laxiste, à mettre au compte, comme on l'a fait souvent, d'une "pathologie" langagière? Il est tentant de le croire, étant donné le caractère à première vue arbitraire de certaines spéculations étymologiques naïves. On pense, en particulier, aux bévues et contresens produits par les locuteurs quand ils entreprennent de justifier les noms propres, les mots savants ou les appellations techniques. Il peut en résulter des rapprochements lexicaux fantaisistes, dont se nourrissent les recueils de perles et autres *Foires aux cancrs*:

1. La tour Eiffel doit son nom à ce qu'elle est effilée.
2. Notre pays s'appelait la Gaule, parce que ses habitants allaient à la pêche pour se nourrir.
3. Le pin sylvestre est appelé ainsi parce qu'on le plante le dernier jour de l'année.
4. Encyclopédie: pays des Cyclopes
5. Décadence: danse de dix personnes (ex. rapporté par Charles Bally)

Si saugrenus qu'ils puissent paraître, ces exemples révèlent tous une tentative de percer l'opacité d'un signe en glosant l'inconnu par le connu. Dans 1 et 2, la forme d'un nom propre, en fait immotivé, est justifiée par recours (ou allusion) à la dénomination, plus ou moins homophonique, d'une propriété supposée du *designatum*. Le procédé est *grosso modo* le même dans 3, à ceci près que le mot à expliquer est un adjectif déterminatif: l'auteur tente de l'interpréter en postulant une métonymie que Fontanier aurait appelée "du maître ou du patron" à partir de (*saint*) *Sylvestre*². Quant à 4 et 5, ils prétendent élucider un signe insolite grâce à une analyse en sous-unités, analyse dont la particularité est d'être non conventionnelle.

Le caractère peu probant des rapprochements et/ou des segmentations mis en jeu dans ces exemples doit-il conduire à disqualifier, une fois pour toutes, l'étymologie populaire? Les choses sont loin d'être aussi simples. Quand un jeune francophone identifie les finales de *tennisman* et de *mélomane*³, il fait certes, d'un certain point de vue, une grossière erreur étymologique; mais d'un autre côté, il donne un précieux témoignage sur les principes qui sous-tendent l'organisation de ses connaissances lexicales. Et par-delà la fantaisie des conjectures, on peut être sensible au fait que 1-5 exploitent une stratégie discursive socialement prisée, qui consiste à invoquer des hypothèses d'ordre morpho-sémantique pour justifier telle ou telle dénomination. L'échec de la conjecture étymologique ne correspond donc pas forcément à un échec au plan cognitif, ni d'ailleurs à celui de la pragmatique textuelle.

I. Les limites de l'opposition entre étymologie populaire et étymologie savante

En fait, plus on y réfléchit, plus on s'aperçoit qu'en matière de rattachements lexicaux, l'attribution des labels de "juste, vrai" d'une part, de "faux" d'autre part, ne va

² "C'est la désignation d'une chose par le nom de celui qui en a la possession ou l'usage, ou qui est réputé l'avoir sous ses auspices." (Pierre Fontanier, *Les figures du discours*, réédition Flammarion 1977, p.85).

³ Cet exemple m'a été aimablement rapporté par Josette Rey-Debove.

pas de soi, et pose des problèmes plus délicats qu'il n'y paraît au premier abord. Différentes observations conduisent, sinon à mettre en cause, du moins à relativiser l'opposition entre étymologie populaire et étymologie savante, à y voir plus un continuum et un terrain d'échanges constants qu'une dichotomie ou une polarisation.

La perméabilité de la frontière entre les deux types d'étymologie s'explique par une première raison de fond. En effet, le linguiste historien occupe une position épistémologique ambiguë: il est d'abord un sujet maniant sa langue de manière irréfléchie, instinctive, avec ses usages propres et, le cas échéant, ses normes personnelles; mais en même temps, il se veut un témoin impartial, étudiant la langue de manière consciente et distancée. Plus encore que ce n'est le cas dans d'autres sciences, le linguiste est à la fois observateur et observé, juge et partie en quelque sorte. Si l'on n'y prend garde, ces deux positions sont susceptibles d'interférer, à tel point que certains conflits théoriques en viennent à refléter des dissensions d'utilisateurs de la langue, notamment des conflits normatifs autour de l'acceptabilité de telle ou telle variante morpho-syntaxique. Cette difficulté de construire une *science* linguistique à proprement parler concerne au premier chef la pratique étymologique. C'est ainsi que bien des analyses à prétention savante sont suspectes d'être produites selon des principes assimilables à ceux qui caractérisent l'étymologie populaire, sur la base de spéculations intuitives, sans vérification suffisamment approfondie, en fonction d'*a priori* socio-culturels ou idéologiques.

La seconde raison qui incite à manier prudemment l'opposition savant-populaire tient à l'évolution de la langue, qui parfois entérine les étymologies populaires au point qu'elles en deviennent linguistiquement *vraies*, au plein sens du terme. Tel est le cas du rattachement au radical de fr. *paon* < lat. *pavo*, *pavonis*, du verbe *pavaner* (1611), issu de l'italien dialectal *pavana* < *padovana* "danse de Padoue": il s'agit d'un appariement historiquement inexact, mais devenu si vivant en français d'aujourd'hui qu'un des dictionnaires les plus utilisés, le Petit Robert, définit le sens de *se pavaner* par allusion directe au comportement de l'oiseau: "marcher avec orgueil, avoir un maintien fier et superbe (*comme un paon qui fait la roue*)".

On peut comprendre, dès lors, que les grammairiens et les lexicographes manifestent une certaine perplexité devant l'étymologie populaire, enclins qu'ils sont à la réprover, tout en se voyant obligés d'enregistrer ses répercussions dans la langue. Dans son *Traité de stylistique*, où il exprime par ailleurs une méfiance assez vive à l'égard de l'"instinct étymologique", Charles Bally se résignait ainsi, presque à contre-cœur, à donner "plus de valeur" à l'étymologie populaire qu'à l'étymologie historique: car, disait-il, une "grossière erreur d'étymologie" comme celle qui rattache *ouvrable* à *ouvrir*, "ne peut être simplement ignorée, puisqu'elle est dans la conscience du sujet; en tout cas elle a plus de valeur que la véritable étymologie (*operare* "travailler" [d'où fr. *oeuvrer*]), qui est perdue" (I § 69).

Dans les deux derniers exemples qu'on vient de voir (celui de *pavaner*, et celui d'*ouvrable*), qu'on le veuille ou non, une "fausse" étymologie est devenue une réalité concrète, présente à la conscience d'une bonne part des locuteurs francophones. Ce sont, si l'on veut, des cas de "vraies fausses étymologies" (vraies en synchronie, fausses en diachronie).

Cependant, le cas symétrique existe aussi où une étymologie "vraie" présente toutes les caractéristiques de la "fausse" étymologie. Ainsi dans l'exemple suivant:

6. "Ici *maintenant*." Cours et stages créatifs par le dessin et la peinture. (Écrit publicitaire)

Le texte 6 a été relevé sur une affiche apposée dans une cité universitaire. Grâce aux ressources de l'italique, son rédacteur suggère une analyse à la fois morphologique et étymologique de l'adverbe *maintenant* (*main+tenant*). Or, ce qui est ainsi fourni, c'est bel et bien l'origine authentique de ce mot, issu du latin *manu tenendo*, lui-même gérondif de *manu tenere* qui a donné le verbe fr. *maintenir*. Le sens propre de l'expression *main tenant* était, au départ, "pendant qu'on tient quelque chose dans sa main", d'où l'idée de promptitude et de proximité spatiale: "aussitôt". Depuis le XV^e siècle, *maintenant* "signifie toutefois 'au moment présent' et a perdu tout rapport conscient avec *main*", signale le *Dictionnaire historique de la langue française* édité par A. Rey.

Revenons à l'intitulé des stages créatifs de dessin dont il est question dans 6. La perte du lien motivationnel entre *main* et *maintenant* est telle, en français d'aujourd'hui, que la segmentation proposée fait l'effet d'un jeu de mots quelque peu arbitraire, d'un calembour. Par ailleurs, l'analyse du lexème est dictée non par le souci de retrouver son origine historique véritable, mais par celui de suggérer une relation, peu évidente a priori, entre une dénomination ("*Ici maintenant*") et la réalité qu'elle est censée évoquer: les stages de dessin et de peinture sont, en effet, des activités *manuelles*. Le mode de production de cette analyse est typiquement celui de la fausse étymologie, alors même que le résultat coïncide — fortuitement sans doute — avec l'étymologie historiquement garantie. Ainsi existe-t-il aussi, à côté des "vraies fausses étymologies", de "fausses vraies étymologies", c'est-à-dire des étymologies diachroniquement exactes, mais qui donnent pourtant l'irrésistible impression d'être fausses, parce qu'elles n'appartiennent plus à la conscience linguistique des locuteurs d'une époque donnée, et surtout parce qu'elles sont produites avec des visées persuasives contingentes, sans but scientifique désintéressé.

Citons encore un lieu de décloisonnement entre les deux formes d'étymologie, à travers un exemple qui illustre parfaitement le problème du statut scientifique, ou de la "valeur", des étymologies populaires. Cet exemple est emprunté à une étude de Chauveau sur le gallo, dialecte roman parlé dans l'est de la Bretagne⁴. Le gallo possède un mot *lione* "liseron" qui connaît deux interprétations:

- Selon l'explication savante, il s'agit d'un emprunt au fr. *liane*, mot hérité du fr. des Antilles, lui-même inspiré par des dialectes de l'ouest de la France.
- Selon l'explication spontanément fournie par un locuteur représentatif du dialecte en question, la plante en question est appelée *lione* "parce que ça se tient", ça se *lie*.

Pour les locuteurs natifs, cette dernière interprétation s'impose bien plus nettement, semble-t-il, que la métaphore permettant d'expliquer une éventuelle acclimatation du fr. *liane* en gallo, avec la différence sémantico-référentielle constatable entre les deux idiomes. L'étymologie populaire est donc un recours possible pour le dialectologue ou l'historien qui, rencontrant un mot dont le rattachement est douteux, peut être tenté d'y voir, de manière parfaitement *ad hoc*. un emprunt externe. Des spécialistes comme

⁴ In Chambon J.-P. et Lüdi G., édés, 1991: 47-61.

Chambon et Chauveau ont tiré parti de tels cas pour revaloriser l'étymologie populaire, longtemps dédaignée par les partisans d'une approche dite scientifique du vocabulaire. L'appel au sentiment étymologique des locuteurs permet, selon ces auteurs, d'éviter de lourdes erreurs aux spécialistes, trop vite enclins à voir des emprunts à d'autres langues dans des formes que les locuteurs natifs d'un parler quelconque ressentent comme parfaitement intégrées au reste de leur lexique. Un tel parti-pris conduit, tôt ou tard, à prendre au plus sérieux qu'on ne serait tenté de le faire au premier abord le jeune homme qui rapproche *tennisman* et *mélomane*, dont il a été question ci-dessus, ou encore l'enfant niant que l'exclamation à la mode *Cool!* soit un anglicisme: "Mais maman, ça vient du verbe *couler!*"

À ce point de notre réflexion, rappelons qu'au XXe siècle, la linguistique a fondé sa méthode sur la notion centrale de "conscience des sujets parlants". Pour beaucoup de linguistes, le critère de validation des analyses, en même temps que la réalité à modéliser, ce qui reçoit le statut de *donnée concrète* dans cette discipline, c'est tout ce qui est (ou a été) perçu de quelque manière par les locuteurs; l'objet même de la linguistique se confond donc avec la connaissance, non théorisée, que les locuteurs ont de leur langue. Tel est du moins le postulat instauré par Saussure, et qui a eu pour effet d'inverser la hiérarchie entre savoir savant et savoir intuitif sur la langue, en donnant, durablement, la priorité au "point de vue du sujet parlant" sur celui de l'érudit (*cf.* [Reichler-]Béguelin, 1990). Singulière leçon de modestie, mais aussi tâche complexifiée pour le linguiste synchronicien, mis en demeure de relativiser constamment son propre savoir et de le mettre à l'épreuve de la conscience des locuteurs!

Pour notre propos, il en découle que si le linguiste entend rendre compte de la compétence lexicale "naturelle" des sujets, il ne peut ignorer les manifestations de l'étymologie populaire. Il doit admettre, au contraire, que la pratique étymologique spontanée puisse être instructive, révélatrice des mécanismes cognitifs et des conduites d'appariement morpho-sémantique qui sous-tendent le plus couramment l'activité langagière.

Comment expliquer, dès lors, que la question de l'étymologie populaire ait pu paraître marginale ou anecdotique, au point de se retrouver si souvent cantonnée en appendice dans les ouvrages de linguistique? Certainement parce que leurs auteurs se sont centrés sur ses *contenus* plutôt que sur ses *procédures*. Or, à propos des exemples 1-5, nous avons vu qu'au plan des explications fournies, l'étymologie populaire est une cible facile: les rapprochements lexicaux qu'elle opère ne tiennent souvent pas la route, et n'ont guère de chance de rallier les suffrages. Aussi l'étymologie populaire a-t-elle été dépeinte, en vertu de ses propensions idiosyncratiques, comme une force qui exerce des ravages, qui abuse l'esprit, qui déforme les mots, bref, "que la saine raison condamne" (Vendryes, 1950:214). Cependant, si l'on se donne pour objet d'étude les *procédures* mises en oeuvre par l'étymologie populaire, c'est-à-dire les opérations formelles, sémantiques, pragmatiques et cognitives que son exercice présuppose, on rencontre non pas l'arbitraire et l'anarchie, mais certaines constantes régulatrices, qui déterminent le fonctionnement des langues naturelles. Les pratiques étymologiques non scientifiques méritent donc toute notre attention, dans la mesure où elles reflètent les stratégies logiques et sémiologiques mises en oeuvre par les locuteurs dans l'organisation de leur savoir lexical.

Deux aspects de cette riche question seront plus particulièrement retenus ici: en premier lieu, les *conditions de manifestation* de l'"instinct" étymologique (selon l'expression un peu désuète de Bally); en second lieu, les *procédures formelles* spontanément mises en oeuvre dans les phénomènes d'appariement lexical.

II. Conditions de manifestation de l'"instinct" étymologique

Une remarque préalable: on peut très bien se servir des mots d'une langue ou de certaines expressions lexicalisées sans les analyser intégralement, et le fait passe inaperçu dans un grand nombre de situations de communication. C'est le cas notamment en français parlé où ni les mots, ni leurs constituants, ne sont systématiquement séparés les uns des autres par l'intonation.

Prenons un exemple *a contrario*. Selon que je dis à mon interlocuteur "Passe-moi la patte" ou "Passe-moi le torchon", je suis susceptible de provoquer de sa part des réactions différentes. En choisissant, sur l'axe des sélections lexicales, soit *patte*, un terme régional de Suisse romande, soit *torchon*, un terme standard, non marqué, je puis susciter (ou au contraire esquiver) une réaction de connivence, éventuellement un réflexe de censure ou d'incompréhension. Dans tous les cas, mon choix ne passera pas inaperçu. En revanche, quand je me sers du mot *lieutenant*, que j'y découpe ou non les composants morpho-étymologiques *lieu* et *tenant*, cela ne transparaît pas obligatoirement dans mon discours. L'analyse syntagmatique, comme Prieto l'a observé à juste titre, peut demeurer plus ou moins partielle, elle peut même être réalisée de manières divergentes par le locuteur et l'auditeur: l'option choisie restera souvent indétectable, et ne suscitera pas d'incident de communication.

À moins, toutefois, qu'une segmentation graphique non conventionnelle, telle la forme *dore et navant* (= *dorénavant*) produite par un adolescent, ne vienne jouer le rôle de révélateur. En fait, il est intéressant de dresser un inventaire des indices qui manifestent l'activité analytique "spontanée" des sujets parlants. Il faudra la traquer dans des circonstances de communication particulières, souvent plus ou moins accidentelles comme dans l'exemple qui vient d'être fourni, ou alors dans les cas de réflexion métalinguistique délibérée. Sans prétendre à l'exhaustivité, je me propose d'énumérer ci-dessous quelques situations où transparaît la conscience étymologique des locuteurs, au sens large du terme.

Voici, pour commencer, quelques manifestations involontaires, saisies à travers des hésitations, des lapsus, des confusions, des déformations morphologiques ou orthographiques (les exemples sont tous authentiques; 7-9 sont des productions orales, 10 est une production écrite):

7. *orticaire...euh urticaire*
8. *des écrevettes*
9. *rénumérer* (pour *rémunérer*)
10. En cas d'inondation le plan or sec est déclenché.

Dans 7, le locuteur dévoile par son lapsus qu'il a conscience d'un lien étymologique entre *ortie* et *urticaire* (tous deux effectivement issus, en l'occurrence, de lat. *urtica* "ortie"). Dans 8, c'est un mot-valise qui associe deux termes d'origine très différente, mais désignant tous deux des crustacés: *écrevisse*, que les historiens rattachent à la famille de l'all. *Krebs*, et *crevette*, appellation métaphorique reflétant, sous une forme

dialectale, le diminutif *chevrette*. La ressemblance formelle de hasard entre les deux mots, associée à leur proximité sémantique et désignative, suffit à expliquer le néologisme de la jeune locutrice. Quant à 9, dû à un adulte, la permutation des consonnes *m* et *n* indique probablement un rattachement au radical de *énumérer*, *numéro*, etc., du verbe *énumérer* qui dérive en réalité de lat. *munus* "la charge". Enfin, la faute d'orthographe contenue dans 10 révèle une remotivation originale, influencée par son contexte d'occurrence, du sigle ORSEC (abréviation acronymique de l'expression "organisation des secours").

Une autre grande série de faits regroupe des rapprochements syntagmatiques plus ou moins fortuits, des répétitions de séquences dans la chaîne linguistique, qui sont de nature à faire prendre conscience d'une parenté étymologique, ou à en formuler l'éventualité:

11. *J'ai mis mon argent de poche dans ma poche - eh tiens c'est drôle - de l'argent pour ma poche*

12. *nomen omen*

Dans 11, l'analyse de la lexie (ou mot composé) *argent de poche* affleure à la conscience, grâce à la répétition fortuite de l'unité *poche* qui joue le rôle de déclencheur. L'antanaclase, la paronomase, les phénomènes de rime ou d'allitération, sont autant de moyens éprouvés pour révéler ou pour suggérer, même fugitivement, une parenté sémantico-étymologique entre les expressions concernées. C'est le cas dans le dicton latin qui figure sous 12: *nomen omen* ("le nom est un présage") — particulièrement approprié à la réflexion menée dans ces lignes. Un même type formel est exploité dans *songe*, *mensonge*, et les nombreuses équations gnomiques de même structure. Leur efficacité repose sur un principe symbolique selon lequel l'affinité des signifiants serait de nature à cautionner l'affinité des signifiés, et à soutenir une assertion d'identité ou de ressemblance entre les référents évoqués (cf. *infra* ex. 21).

Parmi les activités plus délibérément métalinguistiques, c'est la *définition* qui est en premier lieu concernée. L'étymologie apparaît en effet comme un moyen commode de gloser un mot et de l'expliquer en atteignant, grâce à la révélation de ses constituants, les parties composantes de l'idée qu'il signifie⁵. Le souci d'étayer une définition transparait déjà dans les exemples 1-5; il est manifeste dans les extraits figurant sous 14 et 15, où l'analyse étymologique permet de donner une impulsion décisive à la paraphrase:

14. **L'Événement du jeudi**: Quelle définition donnez-vous de la politesse?

René Girard: Le mot a une double origine. Il vient du grec "polis", la ville. En ce sens, il se rapproche du mot "urbanité" par opposition à rusticité: l'homme poli est l'homme civilisé. C'est l'honnête homme par rapport à l'homme sauvage. Une origine italienne ensuite: politesse vient de "pulitezza", qui veut dire propreté, netteté. Dans ce contexte le mot signifie presque "purifié", et revêt donc un sens religieux. (13-19.2.1992)

15. Rappelons pour mémoire que l'étymologie de *brouillon* est à chercher du côté de *bouilli* et de *brou*, ce qui s'accorde bien avec l'aspect chaotique de ces avant-textes. (*Langages* 69, mars 1983, 8)

⁵ Cf. C. Buridant, 1990: 43-59.

Ces exemples sont intéressants, car ils montrent que même dans un discours de linguistique ou de sciences humaines, quand il s'agit de définir un mot, on n'hésite pas à recourir à deux étymologies différentes, parfois difficilement compatibles d'un point de vue historique. Dans son article cité à la note 5, C. Buridant rappelle d'ailleurs qu'au moyen âge, où l'étymologie était une "véritable forme de commentaire et d'argumentation" (p. 48), le cumul des explications apparaissait plus comme une stratification enrichissante que comme une contradiction potentielle ou une concurrence intenable.

Auxiliaire de la définition, l'étymologie est aussi convoquée pour servir les objectifs de l'interaction verbale, pour rendre plausible une thèse ou une conception plutôt qu'une autre; elle persuade grâce à un effet quasi magique de dévoilement, dont l'efficacité repose sur l'idée que le sens caché, latent, d'un mot, est plus "vrai" que son sens usuel. Cet effet peut être obtenu même par le biais d'une étymologie calembouresque, comme celle qui figure sous 16 (cf. 6):

16. J'étais un excellent *soi-niant*. (Jacques Salomé)

Sous la plume d'un psychologue, cette analyse inédite, délibérément ludique du mot *soignant* (interprété comme "qui se nie soi-même"), permet de soutenir une argumentation qui vise, dans son ensemble, à dénoncer les effets néfastes d'un altruisme excessif chez le thérapeute.

L'effet de dédoublement que permet l'analyse étymologique, la recherche obstinée d'affinités lexicales parfois non préalablement légitimées par la langue, sont un auxiliaire précieux de l'activité poétique. C'est sans doute Michel Leiris qui a exploité cette veine avec le plus de systématisme. Chez lui en effet, l'étymologie synchronique inspire une pratique littéraire qui consiste à gloser les mots, et à les réunir en lexiques, sans aucune prétention à la vérité historique: un de ses recueils porte d'ailleurs le titre significatif de *Mots sans mémoire* (Paris, Gallimard, 1969; voir plus bas les exemples 22 et 26).

Les problèmes d'étymologie et d'organisation du vocabulaire peuvent enfin s'exprimer dans de banales interrogations, où le sujet parlant montre que son savoir lexical est en cours de construction, et qu'il compte sur autrui pour accéder, en la matière, à une *doxa*. Voici encore un exemple authentique:

17. Est-ce que dans *macédoine de fruits* c'est le même mot que le nom du pays?

La préoccupation qui s'exprime ici est de trier entre homonymie et polysémie, et de vérifier l'existence d'une relation logique éventuelle entre deux significations pointant des référents très éloignés l'un de l'autre (un pays, un mets). En l'occurrence, la réponse consistera à élucider la métaphore génératrice d'une situation de polysémie: "On dit *macédoine de fruits* par comparaison, parce que la Macédoine était un Etat composé de peuples très différents". C'est dans de tels échanges conversationnels que peut se créer, petit à petit, un consensus social au moins relatif sur la structuration de certaines zones du lexique.

Tels sont donc les lieux, à vrai dire très divers, où trouve à s'exprimer l'activité étymologique spontanée, et où l'on peut s'attendre à la surprendre. J'en viens

maintenant à mon dernier point, dont, pour des raisons d'espace, je ne donnerai ici qu'un aperçu rapide (pour plus de détail, cf. [Reichler-]Béguelin 1993). Il s'agira de montrer, à l'exemple du français, quelques-unes des procédures d'appariement lexical et d'analyse en sous-unités auxquelles recourt de manière privilégiée l'étymologie populaire.

III. Les procédures caractéristiques de l'étymologie populaire

Une première tendance, déjà rencontrée dans un certain nombre d'exemples examinés jusqu'ici, consiste à établir des connexités de signification entre les unités dont les signifiants se ressemblent soit totalement, soit partiellement. Il se trouve que le français comprend beaucoup d'homophones: comme l'a justement observé Bally, les mots y sont dans un relatif isolement morphologique et étymologique. Cette situation favorise les conjectures en tout genre. Elle entraîne, sans nul doute, une variation dans l'appréhension des sous-systèmes lexicaux, dont les dictionnaires figent artificiellement l'image, contraints qu'ils sont de lister des entrées discrètes. Ainsi, devant les trois sens du mot *air*:

air (qu'on respire), *air* "allure", *air* "chanson"

combien faut-il poser d'unités lexicales distinctes? La question n'a rien de trivial, et pose de délicats problèmes méthodologiques aux lexicographes. Devant deux formes semblables, assorties de signifiés différents, il peut être difficile, voire arbitraire, de décider une fois pour toutes s'il s'agit d'un seul mot avec deux acceptions (situation de polysémie) ou deux mots différents (situation d'homonymie); cf. l'exemple de *macédoine* évoqué plus haut. Les spécialistes eux-mêmes ne s'entendent pas toujours sur la solution qu'il convient d'adopter. Quant aux sujets parlants, chaque fois que l'occasion s'en présente, ils semblent avoir un penchant plus marqué que les érudits pour l'option polysémique.

Prenons un exemple, le cas de *voler* qui s'est, depuis bien longtemps, différencié en deux unités que tous les dictionnaires traitent comme des homonymes:

*voler*₁: se déplacer dans les airs
*voler*₂: dérober

Historiquement, le sens de *voler*₂ découlerait de celui de *voler*₁, par extension d'une acception technique initialement spécifique du vocabulaire de la chasse: "voler une perdrix" se disait du faucon fondant sur sa proie pour la ravir. Il est évident que très peu de francophones connaissent aujourd'hui cette origine. Pourtant, en dépit de la scission des signifiés et de leur appartenance actuelle à des champs sémantiques tout à fait distincts, les locuteurs restent sensibles à la ressemblance formelle, qui leur semble être un gage de connexité pour les significations (c'est peut-être une manifestation du "besoin d'assimilation" postulé par Frei, 1929). Les homonymes restent, si l'on peut dire, des candidats à la polysémie, notamment dans la mesure où ils sont disponibles pour les jeux de mots:

18. Elle était légère, et elle volait. (titre de presse)
19. *aviateur* = *voleur* (argot)

On en a une preuve dans 18, qui joue sur la polysémie de *légère* (sens physique, sens moral) et actualise *simultanément*, par le biais d'une syllepse, les deux sens possibles du signifiant *volait*. De manière analogue, l'argot fait usage du mot *aviateur* au sens de *voleur*: cette fantaisie verbale serait impensable sans la conscience de l'homophonie et de l'identité formelle des deux verbes *voler*. Dans le même ordre de faits, le français avancé des jeunes lycéens de Côte d'Ivoire possède un terme [kaOte] "amoureux", dont on ne sait s'il est dérivé de *KO*; *chaos*, *cahot*: sans doute de tous les trois en même temps, par assimilation d'homophones (c'est en tout cas l'avis de Lafage, 1991, à qui j'emprunte l'exemple, et pour qui il serait parfaitement artificiel de trancher.)

Dans son goût pour la polysémie, l'étymologie spontanée se contente aussi d'une ressemblance phonétique *approximative* entre les signifiants qu'elle rapproche. Prenons les productions authentiques réunies sous 20:

20. Assumer c'est assommant. (presse)
 Entre *fax* et *Max*, il y a plus d'un point commun (oral, 19.2.2000)
 L'humour l'amour ça tient à une voyelle (oral, 25.5. 2000)

Pour un linguiste, ces trois énoncés offrent l'exemple même de *paires minimales*: chacun d'entre eux fournit un couple de signes que l'opposition d'un seul phonème: [asyme]- [asOme] suffit à distinguer radicalement l'un de l'autre. Dans la pratique spontanée, rapprocher les deux termes dans des formules comme 20 revient, au contraire, à tirer argument de la ressemblance autant et plus que de la dissemblance des deux signifiants. Ainsi l'attribution de la propriété "être assommant" à l'activité d'"assumer" hérite-t-elle un caractère de naturalité: d'une certaine manière elle paraîtra couler de source. La même analyse vaut pour les paronomases *in praesentia* du type 21, qui sont prisées par le style gnomique au point d'être couramment empruntées d'une langue à l'autre:

21. it. *traduttore traditore*
 grec *sôma sêma* ("le corps est un tombeau")

La confusion fréquente, dans la langue courante, des doublets paronymiques, c'est-à-dire des mots qui se ressemblent formellement sans être identiques du point de vue du signifié (*collationner /collectionner*, *sarment /serment*), conduit à la production d'une foule d'à-peu-près, fustigés par la norme quand ils ne sont pas le produit de jeux de langage délibérés (*s'amuser comme des petits fours*, *prêter le serrement d'hypocrite...*). Sous ces maladroites, autant de manifestations d'une tendance à assimiler les mots qui se ressemblent peu ou prou. Paronomase, mais aussi anagramme, verlan, contrepèterie... Peu importe le type d'analogie formelle entre les signifiants, pourvu que le matériau phonique soit en gros identique. Voici quelques-unes des gloses de Michel Leiris, illustrant *in praesentia* différents cas de figure au plan formel, et montrant jusqu'à quel point de raffinement le principe symbolique sous-jacent à l'étymologie populaire peut être exploité:

22. *baiser = braise* (anagramme)
chèvre revêche (palindrome: [SEvR] [R[π]vES])
cauchemar = cache-mort (contrepèterie)
paradis - pure idée (ou: parodie) (apophonie vocalique)
haine - une hyène (paronomase)

L'étymologie non scientifique manifeste d'autres tendances intéressantes qui concernent non plus seulement l'organisation des unités lexicales, mais aussi les *procédés d'analyse syntagmatique*.

D'abord, elle se contente volontiers d'une analyse inachevée du mot ou de la lexie, et admet l'existence de résidus au statut sémiotique douteux. Ainsi en est-il d'un exemple donné par Saussure, CLG: 240: le vieux verbe *calfeter* est devenu *calfeutrer* sous l'influence de *feutre*, le segment *cal-* restant vraisemblablement ininterprété. Ce procédé est caractéristique de l'acclimatation, souvent partielle, des emprunts: ainsi *choucroute*, qui vient d'une forme dialectale de l'all. *Sauerkraut* — où *sauer* signifie *aigre-* et a été déformé d'après *chou*, sans que la finale —*croute* ne soit, semble-t-il, associée à un signifié bien défini.

Ensuite, la conscience linguistique spontanée semble identifier beaucoup plus nettement les morphèmes lexicaux (les bases, les mots à sens plein) que les morphèmes grammaticaux (préfixes, suffixes, désinences). Elle tend à ignorer, ou du moins à ne pas repérer nettement ces derniers, comme s'ils n'avaient pas droit au même statut cognitif que les morphèmes lexicaux.

23. *maisonnette* = *maison où il y a une sonnette* (enfant, 6 ans⁶)

Dans 23, on s'aperçoit ainsi que l'interprétation par un mot-valise composé de deux mots "pleins" est préférée à l'analyse grammaticale usuelle et "correcte" qui voit dans *maisonnette* un dérivé diminutif en *-ette* fait sur *maison*. L'inégalité de traitement des morphèmes lexicaux et des morphèmes grammaticaux est une constante de l'étymologie non savante, qui, devant un mot à expliquer, privilégie l'interprétation par composition plutôt que par dérivation. Cela conduit souvent à expliciter tout un prédicat sous-jacent à un mot donné, selon une procédure typique de l'étymologie ancienne, cratylienne et isidorienne:

- 24. *jeunesse* = *âge où les jeux naissent*
pantalon = *qui pend jusqu'aux talons*
(étymologies en vogue sous Louis XIII)
- 25. *cordonniers* = *qui donnent des cors*
(attribué à Voltaire, cité par Jean Paulhan, ardent défenseur de l'étymologie synchronique)
- 26. *parlement*: *parce qu'on y parle et qu'on y ment*
(cité par Hesbois, 1988)
- 26. *transcendance*: *transe sans danse*.
sangloter - *ôter les sangles*
cimetière - *terre des hommes décimés, hier et avant-hier* (gloses de Michel Leiris)

Une autre particularité qui mérite d'être relevée, c'est la tendance à justifier le signe par des propriétés externes, à rechercher une motivation naturelle à ses propriétés formelles. De manière générale, il a été observé que les jeunes enfants ont une certaine difficulté à distinguer entre le signe linguistique et la chose désignée: *pain*, *train* sont ainsi considérés comme des "mots longs" par un enfant de 5 ans, "parce qu'une baguette [i.e. une baguette de pain], c'est long", et "parce qu'il y a une

⁶ Cité par C. Bonnet, "Définitions et conscience du signe chez l'enfant", *Revue Suisse de psychologie pure et appliquée* 45 (1/2), 1986, 29-53.

locomotive et beaucoup de wagons" (cf. Berthoud-Papandropoulou, 1980). La tendance à refuser l'arbitraire linguistique et à rechercher un lien "naturel" entre forme et sens du mot persiste ultérieurement: elle se traduit soit par une propension à l'explication onomatopéique des signes, soit par des phénomènes de mimologie. À titre d'exemple, on peut citer le cas de l'adverbe *compendieusement*, qui veut dire "en résumé", mais qui a aussi été utilisé avec le sens opposé de "en détail, avec abondance": ce changement de sens, fustigé par Littré, est attribué à la *longueur* du mot, qui tend à influencer directement ses propriétés sémantico-référentielles, au mépris de la signification héritée conventionnelle.

Conclusion

Les stratégies d'analyse et/ou d'appariement rapidement recensées dans cette étude reflètent le souci de détecter une logique (ou une symbolique) sous-jacente à l'organisation du vocabulaire. Au besoin, les locuteurs la construisent de leur propre initiative, fût-ce au prix de tâtonnements et d'hypothèses erronées. Les inventaires lexicaux ont en effet la propriété d'être vastes et en constant renouvellement. Ils sont impossibles à connaître dans leur totalité, par le profane comme par le savant. Devant le vocabulaire d'une langue, constitué de milliers de signes, les sujets parlants, mais aussi les dialectologues ou les lexicographes, se trouvent dans la même situation que l'observateur des objets du monde sensible, en quête d'homologies et d'associations, de taxinomies qui soient à la fois "naturelles" et opératoires en fonction des objectifs pratiques qu'ils se sont fixés. Mais la classification est rendue aléatoire par le fait que l'inventaire des objets n'est pas clos, que la découverte d'un objet nouveau conduit à réviser la connaissance qu'on a de l'ensemble, enfin que même en imposant au corpus une clôture artificielle, le système cognitif humain comporte des limitations: les représentations d'objets ne sont pas toutes mobilisables dans notre mémoire active pour être traitées simultanément par l'intellect. Dès lors, le savoir lexical spontanément exprimé par le locuteur ne peut être qu'instable, dépendant d'une érudition évolutive et de contenus mémoriels qui, dans une circonstance donnée, sont inégalement saillants. Pourtant, si l'on veut construire un modèle plausible du comportement langagier, tenant compte des possibilités d'erreurs et d'accidents de performance, il est utile de comprendre les mécanismes sous-jacents aux appariements lexicaux, même fugitifs, auxquels procèdent les sujets, : c'est la conclusion à laquelle nous conduit une réflexion sur l'étymologie populaire, thème à la fois traditionnel et quelque peu marginalisé par la linguistique moderne. J'espère avoir montré l'intérêt qu'il y a, pour les chercheurs d'aujourd'hui, à élaborer une pragmatique des opérations de motivation et de remotivation des unités lexicales, en vue d'enrichir les recherches sur l'accès au lexique actuellement développées en psycholinguistique et en intelligence artificielle.

Indications bibliographiques

- Auroux (Sylvain) *et alii*, eds, *La linguistique fantastique*, Paris, Joseph Clims et Denoël, 1985.
- Balbir (Nalini), "Le discours étymologique dans l'hétérodoxie indienne", in Chambon et Lüdi, eds, 1991, 121-134.
- Bally (Charles), *Le langage et la vie*, 2e éd. revue et augmentée, Zurich, Max Niehans, 1935.
- Bally (Charles), *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition entièrement refondue, Berne, A. Francke S.A., 1944.

- Bally (Charles), *Traité de stylistique française*, Genève, Librairie de l'Université, Georg et Cie S.A., 1963.
- Barthes (Roland), *Leçon*, Seuil, 1978.
- Berrendonner (Alain) & [Reichler-]Béguelin (Marie-José), "Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique", *Langue française* 81, février 1989, 110-135.
- Berthoud-Papandropoulou (Ioanna), *La réflexion métalinguistique chez l'enfant*, Genève, Imprimerie nationale, 1980.
- Bonnet (Clairelise), "Définitions et conscience du signe chez l'enfant", *Revue Suisse de Psychologie pure et appliquée*, 45(1/2), 1986, 29-53.
- Bonnet (Clairelise) et Tamine-Gardes (Joëlle), *Quand l'enfant parle du langage*, Bruxelles, Mardaga, 1984.
- Bréal (Michel), *Essai de sémantique*, Brionne, Gérard Montfort, 1982 (= 3e éd. 1904).
- Buridant (Claude), "Définition et étymologie dans la lexicographie et la lexicologie médiévales", in Chaurand et Mazière, 1990, 43-59.
- Chambon (Jean-Pierre), "Remarques sur la notion d'étymologie populaire", *TRANEL* 11, déc. 1986, 37-50.
- Chambon (Jean-Pierre) et Lüdi (Georges), éd., *Discours étymologiques. Actes du Colloque international organisé à l'occasion du centenaire de la naissance de Walther von Wartburg*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1991.
- Chantraine (Pierre), "Etymologie historique et étymologie statique", *Académie royale de Belgique, Bulletin de la classe des Lettres et des Sciences morales et politiques* 56, 1970, 80-95.
- Chaurand (Jacques) et Mazière (Francine), éd., *La définition*, Paris, Larousse, 1990.
- Chauveau (Jean-Paul), "Discours étymologiques des locuteurs, des militants, des linguistes: à propos des rapports du gallo et du breton", in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 47-61.
- Corbin (Danielle), *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987.
- Desbordes (Françoise), "La pratique étymologique des poètes latins à l'époque d'Auguste", in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 149-160.
- Ferran (Pierre), *Les perles du courrier administratif*, Paris, Pierre Horay, 1982.
- Fradin (Bernard), "L'opérationnalité de l'information lexicale", in Chaurand et Mazière, 1990, 149-171.
- Frei (Henri), *La grammaire des fautes*, Genève-Paris, Slatkine, 1982 (réimpression de l'édition de Paris-Genève, 1929).
- Freud (Sigmund), *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, Payot (éd. originale: 1901).
- Gadet (Françoise), *Saussure, une science de la langue*, Paris, PUF, 1987.
- Genette (Gérard), *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976.
- Goyet (Francis), *Le locus ab etymologia à la Renaissance*, in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 173-184.
- Grésillon (Almuth), "Mi-fugue mi-raison. Dévaliser les mots-valises", *DRLAV* 29, Université de Paris VIII, 1983.
- Grunig (Blanche), *Les mots de la publicité*, Paris, Presses du CNRS, 1990.
- Guilbert (Louis), *La créativité lexicale*, Paris, Larousse, 1975.
- Guiraud (Pierre), *Structures étymologiques du lexique français*, nouvelle édition, Paris, Payot, 1986.
- Hesbois (Laure), *Les jeux de langage*, nouvelle édition, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1988.
- Kilani-Schoch (Marianne), *Introduction à la morphologie naturelle*, Berne, P. Lang, 1988.

- Lafage (Suzanne), "L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français?", *Langue française* 90, 1991, 95-105.
- Lallot (Jean), "ÉTYMOLOGIA: L'étymologie en Grèce ancienne d'Homère aux grammairiens alexandrins", in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 135-148.
- Leiris (Michel), *Mots sans mémoire*, Paris, Gallimard, 1969.
- Leiris (Michel), *Langage tangage ou ce que les mots me disent*, Paris, Gallimard, 1985.
- Mazaleyrat (Jean), *Éléments de métrique française*, Paris, Armand Colin, 1974.
- Miguet (Marie), "Simulacres étymologiques chez Michel Leiris", in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 239-250.
- Nodier (Charles), *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, reproduction de l'éd. de 1828, précédée de: Meschonnic (Henri), "La nature dans la voix", Mauvezin, Trans-Europ-Repress, 1984.
- Paulhan (Jean), *Alain, ou la preuve par l'étymologie*, Paris, Minuit, 1953 (cité d'après *Oeuvres complètes* III, Cercle du Livre Précieux, 261-303).
- Picoche (Jacqueline), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan, 1986.
- Ponge (Francis), *La rage de l'expression*, Mermod, 1952.
- Prieto (Luis-J.), *Pertinence et pratique*, Paris, Minuit, 1975..
- Prieto (Luis-J.), *Études de linguistique et de sémiologie générales*, Genève, Droz, 1975..
- [Reichler]-Béguelin (Marie-José), "Conscience du sujet parlant et savoir du linguiste", in : *Sprachtheorie und Theorie der Sprachwissenschaft. Festschrift für Rudolf Engler*, (R. Liver, I. Werlen et P. Wunderli, éd.), Tübingen, Gunter Narr, 1990, 208-220.
- [Reichler]-Béguelin (Marie-José), "Motivation et remotivation des signes linguistiques", in A. Christol, C. de Lamberterie, J.-L. Perpillou (éd.), *Étymologie diachronique et étymologie synchronique en Grèce ancienne*, Actes du Colloque de Rouen des 21 et 22 novembre 1991 (= *Revue de philologie* tome LXV fasc.1), Paris, Klincksieck, 1993, 9-30 .
- [Reichler]-Béguelin (Marie-José), "La méthode comparative. Problèmes épistémologiques en diachronie linguistique", in Françoise Bader (éd.), *Langues indo-européennes*, Paris, Editions du CNRS, 1994, 43-64.
- [Reichler]-Béguelin (Marie-José), "Saussure et l'étymologie populaire", in C. Normand et M. Arrivé (éd.), *Saussure aujourd'hui*, Actes du Colloque de Cerisy (12-19.8.1992), Numéro spécial de *LINX*, Université Paris X-Nanterre, 1995, 121-138.
- Rosenstiehl (Agnès), *Le français en liberté*, Paris, Larousse, 1983.
- Salmon (Gilbert), "L'étymologie populaire par attraction paronymique d'après l'exemple lyonnais", in Chambon et Lüdi, éd., 1991, 63-98.
- Saussure (Ferdinand de), *Cours de linguistique générale*, 1^e éd. par C. Bally et A. Sechehaye 1916, 2^e éd. 1922, 3^e éd. 1931; édition critique par T. De Mauro, Paris, Payot, 1974; édition critique et synoptique par R. Engler, Wiesbaden, Harrassowitz, dès 1967.
- Tassy (Pascal) éd., *L'ordre et la diversité du vivant*, Paris, Fayard, 1986.
- Vendryes (Jules), *Le langage. Introduction linguistique à l'histoire*, 4^e éd., Paris, Albin Michel, 1950.
- Wartburg (Walther von), *Evolution et structure de la langue française*, Leipzig et Berlin, Teubner, 1934.
- Wartburg (Walther von), *Problèmes et méthodes de la linguistique*, (avec la collab. de S. Ullmann), Paris, PUF, 1969.